



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

PROCÈS VERBAL N°04 DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT- SIX

Le **mardi 31 mars 2026 à 20h00**,

Le conseil municipal de TRIVY s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Mme Lucienne WEISS, Maire.

Présents : Lucienne WEISS, Jean-Michel ROZIER, Geneviève VIGNERESSE, Laurent DEVIF, Gilles AUCAIGNE, Jean-Claude ROZIER, Martine AUBLANC, Valérie VILLETTE, Fabien GIROD, Nicolas REBOUX et Coralie BLONDIN

Secrétaire de Séance : Nicolas REBOUX

- Madame le Maire soumet au vote l'approbation du PV du conseil du 20 mars 2026 : Vote à l'unanimité
- Madame le Maire soumet au vote l'approbation de la délibération concernant les reclassifications comptables demandées par la trésorerie.

Ces reclassifications n'affectent pas le résultat global des comptes financiers : Vote à l'unanimité

- Madame le Maire procède à la revue des commissions, il a été demandé aux membres du Conseil de se positionner en amont du conseil dans les différentes commissions extérieures, intercommunales et communales.

Le tableau final des attributions des commissions locales et Communautaires est consultable en Mairie.
Ci-dessous les commissions extérieures : Vote à l'unanimité

Commissions			9	19	10	8	11	11	6	9	8	8	12
			Lucienne	JeanMichel	Geneviève	Laurent	Gilles	JeanClaude	Martine	Valerie	Fabien	Nicolas	Coralie
Exterieures			1	2	2	3	1	2	1	1	1	1	0
SIE	Eau	Titulaire	2			x		x					
		Suppléant	2		x							x	
SIRTOM	Ordures Menageres	Titulaire	2			x	x						
		Suppléant	1					x					
SIVOS	Ecole	Titulaire	3	x	x	x				x			
		Suppléant	1										
SYSDEL	Electricite	Titulaire	2		x	x							
		Suppléant	1									x	
CNAS	Action Sociale	Titulaire	1							x			
		Agent	1										

Plus spécifiquement, concernant le budget 2026, une réunion de travail est prévue le 09 avril à 20 h pour expliquer les lignes budgétaires, tous les conseillers y sont conviés

- Madame le maire soumet au vote du conseil une liste de délégations au maire : Vote à l'unanimité



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Département de Saône-Loire

Canton de La Chapelle de Guinchay

Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

- Madame le Maire rappelle les taux d'imposition concernant le foncier bâti, non bâti et la taxe d'habitation votés par la commune depuis 2021.

Ces taux restent inchangés depuis 2021.

Madame le Maire propose de maintenir ces taux pour l'année 2026 : voir tableau ci-dessous : Vote à l'unanimité

Taux des Taxes Foncières						
Taxe Foncière	2021	2022	2023	2024	2025	2026
Bâtie	35.65%	35.65%	35.65%	35.65%	35.65%	35.65%
Non Bâtie	45.88%	45.88%	45.88%	45.88%	45.88%	45.88%
Habitation	11.21%	11.21%	11.21%	11.21%	11.21%	11.21%

- La mairie ne possède pas d'ordinateur portable – Madame le Maire présente un devis pour l'achat ou la location d'un PC portable provenant du fournisseur de matériel informatique habituel de la mairie. Le devis présenté est d'un montant de 1 657.68€, pour un ordinateur configuré, clef en main. Ce montant est jugé excessif, Monsieur Aucaigne propose de se renseigner pour une alternative moins onéreuse, la configuration ne devrait pas poser de problèmes particuliers. Le Conseil approuve à l'unanimité l'utilité d'acquérir un pc portable et est dans l'attente d'une nouvelle proposition.
- Aucune assurance auto -mission pour les déplacements des membres du conseil et des agents n'a été souscrite par la mairie quand ceux-ci sont amenés à utiliser leurs véhicules personnels. Des devis ont été demandés auprès de Groupama et de la Maif, seuls ceux de Groupama ont été reçus à la date du conseil. Le conseil approuve à l'unanimité la nécessité de souscrire une assurance de ce type et donne pouvoir au maire de souscrire cette assurance. Pour information le montant annuel de cette assurance s'élève à 345.46€ (avec franchise).
- Dans le cadre de la construction du budget Madame le maire propose de revoir la liste des travaux envisagés par l'équipe sortante et de valider les travaux à inclure dans le budget 2026.
 - Travaux retenus pour inclusion dans le budget 2026
 - Route pré du bœuf et phase 1 de la route de Sivignon pour un montant de 23 696.84€ avec un financement de l'intégralité du montant par la com com
 - Parking derrière l'église pour un montant de 15 028.18€, un rdv sera organisé avec l'entreprise Thivent pour expliquer la réalisation prévue
 - Acquisition de 2 tables pique-nique pour un montant de 1 600€, un devis contradictoire sera demandé aux établissements Nugues
 - Habillage pieds de poteaux salle PT pour un montant de 2 207€ par les établissements Nugues – les poteaux sont dégradés et cette réparation est indispensable
 - La réparation d'un des moteurs de l'horloge de l'église un devis est en attente de réception par les Ets Gelet
 - L'achat d'un panneau « interdit 19T » et d'un panneau débordage

Approuvé à l'unanimité



Commune de TRIVY

Tel. : 03 85 50 26 49

Mail : secretariat@trivy.fr

- Travaux mis en attente non inclus dans le budget 2026 :
 - Phase 2 et 3 de la route de Sivignon montant 37 069.20€
 - Raccordement Enedis pour le marché concert entre 500 et 1 500€, le marché concert n'ayant pas lieu en 2026
 - Audit énergétique de l'ancienne école par les Ets Manergy pour un montant de 3 204€ – une commission a été constituée et doit reprendre le dossier

- Travaux non approuvés :
 - Installation de trottoirs à Chandon
 - L'achat d'agrès type balançoire ou vélo pour l'extérieur
 - L'acquisition d'un panneau informatique numérique
 - Zone de lavage de tracteurs sur le parking derrière la salle des fêtes

- Infos diverses
 - Date d'installation du Sivos 13 avril 26
 - Date d'installation de la com com 15 avril 26

Séance levée à 22h10

Prochain conseil : Lundi 20 avril 2026.

Le Secrétaire,
Nicolas REBOUX

Le Maire,
Lucienne WEISS,

